

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ASSAINISSEMENT ET DU
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
=====

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
=====

DIRECTION NATIONALE
DES EAUX ET FORETS
=====

PROJET ELEPHANT PIMS-PNUD-FEM- 5778/DNEF



RAPPORT

Atelier de validation du plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve de Biosphère du Gourma



Sévaré, le 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre s'est tenu dans la salle de réunion du Conseil de Régional de Mopti, l'atelier de validation du plan d'aménagement et de gestion de la réserve de biosphère du Gourma. L'atelier était placé sous la présidence du représentant du Gouverneur de Mopti M. Ousmane Diallo, Conseiller aux Affaires Economiques et Financières. Organisé par l'unité de gestion du projet Eléphant, avec l'appui du Groupement pour l'Aménagement et Gestion de l'Environnement (GAGE), et du service des Eaux et Forêts, cet atelier a regroupé divers participants venus des régions de Tombouctou, Douentza, Mopti, de la Direction Nationale des Eaux et Forêts et des représentants du PNUD (*voir liste de présence en annexe*).

Objectif :

L'objectif de cet atelier est la validation du projet de plan d'aménagement et de gestion de la réserve de biosphère du Gourma.

Déroulement :

Cérémonie d'Ouverture :

Elle a été marquée par trois interventions à savoir : l'intervention d'introduction faite par Colonel Major **Michel Koloma**, chef de division aménagement des aires de conservation de la faune et de son habitat, à la DNEF, qui a assuré le rôle de modérateur. Dans son allocution, il a d'abord placé l'atelier dans son contexte avant de soumettre le projet de programme à l'attention des participants, ensuite l'intervention du représentant du PNUD M. Henri Mashagiro et enfin le discours d'ouverture de l'atelier par le représentant du Gouverneur de Mopti M. Ousmane Diallo Conseiller aux Affaires Economiques et Financières.

Ces différentes interventions étaient focalisées sur l'importance de la réserve de biosphère du Gourma en particulier et celle d'une éducation environnementale en générale.

Cette cérémonie d'ouverture a pris fin par la présentation d'usage des participants et la mise en place d'un bureau composé comme suit :

Président : M. Issa Diarra le CAEF Douentza,

Rapporteurs : M. Souleymane Traoré, Consultant cartographe (GAGE)

M. Bréhima Keita, Assistant cartographe (GAGE)

Les principales étapes ont été les suivantes :

Etape 1 : Présentation et discussions du PAG provisoire

Une Présentation du projet plan a été faite par M. Moudibo COULIBALY, Expert chargé de l'étude.

Cette présentation a porté sur :

- Méthodologie de travail
- La présentation et localisation de la zone d'étude,
- Les résultats de l'inventaire floristique et faunique,
- L'identification de différents sites potentiels de conservation,
- Les objectifs et les résultats de l'étude,
- Les mesures pour l'atteinte des résultats

Cette présentation a suscité des questions de compréhensions, des observations, des contributions qui sont les suivantes :

- Corriger les orthographes des communes de : Korarou, Diaptodji, Inadiatafane;
- Enlever le paragraphe de la gestion antérieure qui concerne le PCVBGE,

- Revoir les couts de l'aménagement des mares qui doivent être surcreusées et reformuler le titre surcreusement des mares ;
 - Prendre en compte les observations apportées par les uns et autres pour la bonne exécution du projet ;
 - Ajouter phacochère dans la liste des mammifères et Boa et tortue dans la liste des reptiles ;
 - Changer le nom de la mare de Serma au nom de Dourgama ;
 - Ajouter la mare de Aldjanabangou au site de conservation ;
- A ces différentes observations, des réponses satisfaisantes ont été données.

Etape 2 : Formulation des Recommandations

1. Prioriser les actions de conservation dans la mise en œuvre du plan ;
2. Diligenter la mise en œuvre du projet ;
3. Impliquer tous les services techniques concernés pour la mise en œuvre du plan ;
4. Diligenter la diffusion du plan aux niveaux régional et local.

Au terme des travaux, l'atelier a validé le projet de plan d'aménagement et de gestion de la réserve de Biosphère du Gourma, sous réserve de la prise en compte des observations, des contributions et des recommandations formulées.

Sévaré, le 28 Septembre 2022

Rapporteurs :

M. Souleymane Traoré Représentant GAGE.....

M. Bréhima Keita Représentant GAGE.....

Président de la séance

M. Issa Diarra

Conseiller aux Affaires Economiques et Financières.

ANNEXE :

Liste de présence